



La Déclaration T2 abrégée

Qui peut utiliser la *Déclaration T2 abrégée*?

La *Déclaration T2 abrégée* est une version simplifiée du formulaire *T2 – Déclaration de revenus des sociétés*. Il y a deux catégories de sociétés qui peuvent utiliser cette déclaration :

- une société privée sous contrôle canadien tout au long de l'année d'imposition qui a, aux fins de l'impôt sur le revenu pour l'année, un revenu net égal à zéro ou une perte nette;
- une société exonérée d'impôt selon l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (par exemple une organisation à but non lucratif).

De plus, la société doit remplir **toutes** les conditions suivantes pour pouvoir utiliser cette déclaration :

- elle a un établissement stable dans une seule province ou un seul territoire;
- elle ne demande aucun crédit d'impôt remboursable (sauf un remboursement d'acomptes provisionnels versés);
- elle n'a ni reçu ni versé de dividendes imposables;
- elle produit sa déclaration en monnaie canadienne;
- elle n'a pas un débit d'impôt transitoire de l'Ontario;
- elle n'a pas une somme calculée selon l'article 34.2 de la *Loi fédérale*.

Utilisez le formulaire *T2 – Déclaration de revenus des sociétés* si la société ne correspond pas à l'une de ces deux catégories ou ne remplit pas les conditions énumérées ci-dessus.

Sauf pour les sociétés du Québec et de l'Alberta, la *Déclaration T2 abrégée* sert aussi de déclaration de revenus provinciale ou territoriale.

Que devez-vous joindre à la *Déclaration T2 abrégée*?

Vous devez joindre les trois annexes suivantes à la déclaration* :

- l'annexe 100, *Renseignements du bilan*, indiquant la situation financière de la société à la fin de l'année d'imposition;
- l'annexe 125, *Renseignements de l'état des résultats*, indiquant les revenus et les dépenses pour l'année (si la société n'a pas gagné de revenus ou n'a pas engagé de dépenses, indiquez simplement « pas de revenus » ou « pas de dépenses »);
- l'annexe 141, *Liste de contrôle des notes*, pour toutes notes afférentes aux états financiers et pour identifier l'auteur des états financiers.

*Vous n'avez pas à joindre ces annexes si votre société est inactive (vous avez répondu **oui** à la ligne 280) et qu'il n'y a pas de renseignements à inscrire au bilan ou à l'état des résultats. Par contre, elles seront acceptées si produites.

Selon le cas, vous devrez annexer d'autres formulaires ou annexes, par exemple l'annexe 1, l'annexe 8 et l'annexe 50. Pour en savoir plus, lisez la page 2 de la *Déclaration T2 abrégée* et le guide T2. Pour votre commodité, vous trouverez ci-joint la version abrégée de l'annexe 1.

Remarque

Si vous avez besoin d'un exemplaire du guide T4012, *Guide T2 – Déclaration de revenus des sociétés*, et des autres annexes, allez à arc.gc.ca/formulaires ou composez le **1-800-959-7775**. Si vous avez besoin d'explications pour remplir cette déclaration, communiquez avec notre service de renseignements aux entreprises au **1-800-959-7775**.



Déclaration T2 abrégée (années d'imposition 2016 et suivantes)

- Ce formulaire est utilisé comme déclaration de revenus fédérale et provinciale ou territoriale, à moins que la société soit située au Québec ou en Alberta. Si la société est située dans l'une de ces provinces, vous devez produire une déclaration de revenus provinciale distincte.
- Les renvois législatifs mentionnés dans cette déclaration visent la *Loi de l'impôt sur le revenu* fédérale. Cette déclaration peut tenir compte de modifications qui n'étaient pas adoptées au moment de la publication.
- Faites parvenir une copie dûment remplie de cette déclaration, y compris les annexes et l'*Index général des renseignements financiers (IGRF)*, à votre centre fiscal ou votre bureau des services fiscaux. Vous devez produire la déclaration dans les six mois suivant la fin de l'année d'imposition de la société.
- Pour plus de renseignements, visitez le arc.gc.ca ou consultez le guide T4012, *Guide T2 – Déclaration de revenus des sociétés*.

055 N'inscrivez rien ici

Identification

Numéro d'entreprise (NE) **001** _____

Nom de la société **002** _____

Adresse du siège social

L'adresse a-t-elle changé depuis la dernière fois que nous avons été avisés? **010** 1 Oui 2 Non

Si **oui**, remplissez les lignes 011 à 018.

011 _____
012 _____
 Ville _____ Province, territoire ou État _____
015 _____ **016** _____
 Pays (autre que le Canada) _____ Code postal _____
017 _____ **018** _____

Adresse postale (si elle diffère de l'adresse du siège social)

L'adresse a-t-elle changé depuis la dernière fois que nous avons été avisés? **020** 1 Oui 2 Non

Si **oui**, remplissez les lignes 021 à 028.

021 a/s de _____
022 _____
023 _____
 Ville _____ Province, territoire ou État _____
025 _____ **026** _____
 Pays (autre que le Canada) _____ Code postal _____
027 _____ **028** _____

Emplacement des livres comptables (s'il diffère de celui du siège social)

L'emplacement des livres comptables a-t-il changé depuis la dernière fois que nous avons été avisés? **030** 1 Oui 2 Non

Si **oui**, remplissez les lignes 031 à 038.

031 _____
032 _____
 Ville _____ Province, territoire ou État _____
035 _____ **036** _____
 Pays (autre que le Canada) _____ Code postal _____
037 _____ **038** _____

040 Genre de société à la fin de l'année d'imposition

- 1 Société privée sous contrôle canadien (SPCC)
- 2 Autre société privée
- 3 Société publique
- 4 Société contrôlée par une société publique
- 5 Autre société (précisez) _____

085 Si la société est exonérée selon l'article 149, cochez une des cases suivantes :

- 1 Une organisation agricole, « un board of trade » ou une chambre de commerce ou un cercle ou une association à but non lucratif
- 2 Sociétés de recherche scientifique et de développement expérimental à but non lucratif
- 4 Exonérée selon un autre alinéa de l'article 149

Quelle est l'année d'imposition visée par cette déclaration?

Début de l'année d'imposition _____ Fin de l'année d'imposition _____
 Année Mois Jour _____ Année Mois Jour _____
060 _____ **061** _____

Y a-t-il eu acquisition de contrôle qui a entraîné l'application du paragraphe 249(4), depuis le début de l'année d'imposition inscrit à la ligne 060? **063** 1 Oui 2 Non

Si **oui**, donnez la date d'acquisition de contrôle **065** _____

La date à la ligne 061 est-elle une fin d'année d'imposition réputée selon le paragraphe 249(3.1)? **066** 1 Oui 2 Non

S'agit-il d'une société professionnelle associée d'une société de personnes? **067** 1 Oui 2 Non

Est-ce la première année pour laquelle une déclaration est produite après une :
 constitution en société? **070** 1 Oui 2 Non
 fusion? **071** 1 Oui 2 Non

Si **oui**, remplissez et joignez l'annexe 24.

Y a-t-il eu liquidation d'une filiale selon l'article 88 durant l'année d'imposition courante? **072** 1 Oui 2 Non

Si **oui**, remplissez et joignez l'annexe 24.

Est-ce la dernière année d'imposition avant une fusion? **076** 1 Oui 2 Non

Est-ce la dernière déclaration jusqu'à la dissolution de la société? **078** 1 Oui 2 Non

Revenu net (ou perte) aux fins de l'impôt sur le revenu selon l'annexe 1, les états financiers ou l'IGRF. **300** _____

Administration provinciale/territoriale ... **750** _____

Impôt payé par acomptes provisionnels **840** _____

S'il y a eu paiement d'acomptes provisionnels en trop pour cette année, indiquez le code de remboursement **894**

N'inscrivez rien ici

095
096

